

# JC2

Parc naturel régional du Vexin français



## Les villages de plateau

L'habitat rural dans le Vexin français est caractérisé par le groupement de l'habitat en villages peu distants les uns des autres. Ils ont gardé une vocation agricole jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les murs, pratiquement sans ouvertures, qui bordent les rues étroites et sinueuses, les clôtures alternativement minérales ou végétales leur confèrent un aspect de « sévère » grandeur. Quelques fermes isolées au milieu des champs ont l'apparence de véritables forteresses agricoles.

Les villages de plateau sont denses ; leur masse compacte forme une rupture nette avec la campagne environnante. La rigueur des lignes presque horizontales, des murs et du faitage des toits est dominée par la verticale du clocher.



Si le village de Nucourt est bâti principalement sur le plateau agricole, la commune s'étend jusqu'aux sources de l'Aubette et au bois de l'Île. Son église, située à près d'un kilomètre du village, semble posée au milieu des champs. Un sentier du patrimoine a été réalisé sur la commune ; il vous mènera notamment à la découverte des anciennes carrières, des anciennes cressonnières et du camp de César.

> Circuit de 6.6 km disponible sur [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

## Un plateau agricole

Sur le vaste plateau du Vexin français domine la culture de céréales. La maison du Pain à Commeny en est un des symboles. A l'origine, trois « soles » se succédaient sur le territoire : le blé ou le seigle, l'orge ou l'avoine et la jachère. Le blé était utilisé avant tout pour nourrir les hommes. Le seigle servait, lui, à faire des liens ou des chaises grâce à la paille qu'il produisait. Enfin, l'avoine nourrissait essentiellement les chevaux.

Au cours des siècles, de nouvelles cultures sont venues enrichir ces productions telles que le sarrasin, les fèves, les prairies de luzerne ou de sainfoin. Les paysans apportaient le plus grand soin à la culture de leur terre.

Aujourd'hui, champs de blé, orge, betterave ou encore colza se succèdent, conférant au plateau une mosaïque de parcelles colorées.



## Les grands espaces

- > DÉPART - ARRIVÉE :  
**Le Bellay-en-Vexin (église)**
- > PARKING : **Grande Rue**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **15 km**
- > DURÉE : **4 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Parc naturel régional du Vexin français  
Maison du Parc - 95450 Théméricourt  
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11  
Email : [contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr)  
Internet : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Tournaire - Palissade Publiété 01 34 08 20 21



Une autre vie s'invente ici



## La chaussée Jules-César et son histoire

Comme un témoignage de l'influence de Rome sur les paysages du Vexin, ancien territoire de la tribu celtique des Véliocasses, la chaussée Jules-César marque le territoire depuis 2000 ans. Elle n'a pas été construite sous Jules César, le conquérant de la Gaule, mais vraisemblablement sous les règnes d'Auguste et Tibère. La chaussée s'inscrit dans un vaste réseau de routes militaires mises en place en Gaule entre le I<sup>er</sup> siècle avant et le I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ. Dans l'antiquité, elle faisait partie des itinéraires stratégiques, prolongeant les voies reliant Rome à Lyon (*Lugdunum*, capitale des Gaules) jusqu'à la Manche en passant par Paris (*Lutetia*) et Rouen (*Rotomagus*). La chaussée Jules-César figure ainsi sur la Table de Peutinger, sorte de carte schématique des trajets aménagés dans l'empire romain.

Son tracé rectiligne est remarquablement conservé. Entre Saint-Denis et Pontoise, puis entre Magny-en-Vexin et Saint-Clair-sur-Epte, l'itinéraire est maintenu par un cheminement ancien, devenu route nationale et en partie urbanisé.

Entre Pontoise et Magny-en-Vexin, le tronçon a été progressivement abandonné au profit de l'actuelle D 14. Une partie de cet itinéraire a été réhabilitée en chemin de randonnée par le Parc naturel régional du Vexin français et le Comité départemental de randonnée pédestre du Val-d'Oise. Au total, vingt et un kilomètres traversent le territoire du Parc.

**1** De la place de l'Église Sainte-Marie-Madeleine, emprunter à gauche la Grande Rue qui longe la ferme manoir. Au croisement, prendre à gauche pour la contourner puis bifurquer à nouveau à gauche à la sortie du bourg et continuer sur la route du hameau de Bercagny.

**2** Dans Bercagny, au carrefour, continuer en face sur le chemin qui se prolonge dans la plaine. Au croisement de chemins, tourner à droite.

**3** A l'intersection, traverser la route et emprunter le chemin en face. Continuer et après une brève montée, tourner à droite sur la D 159.

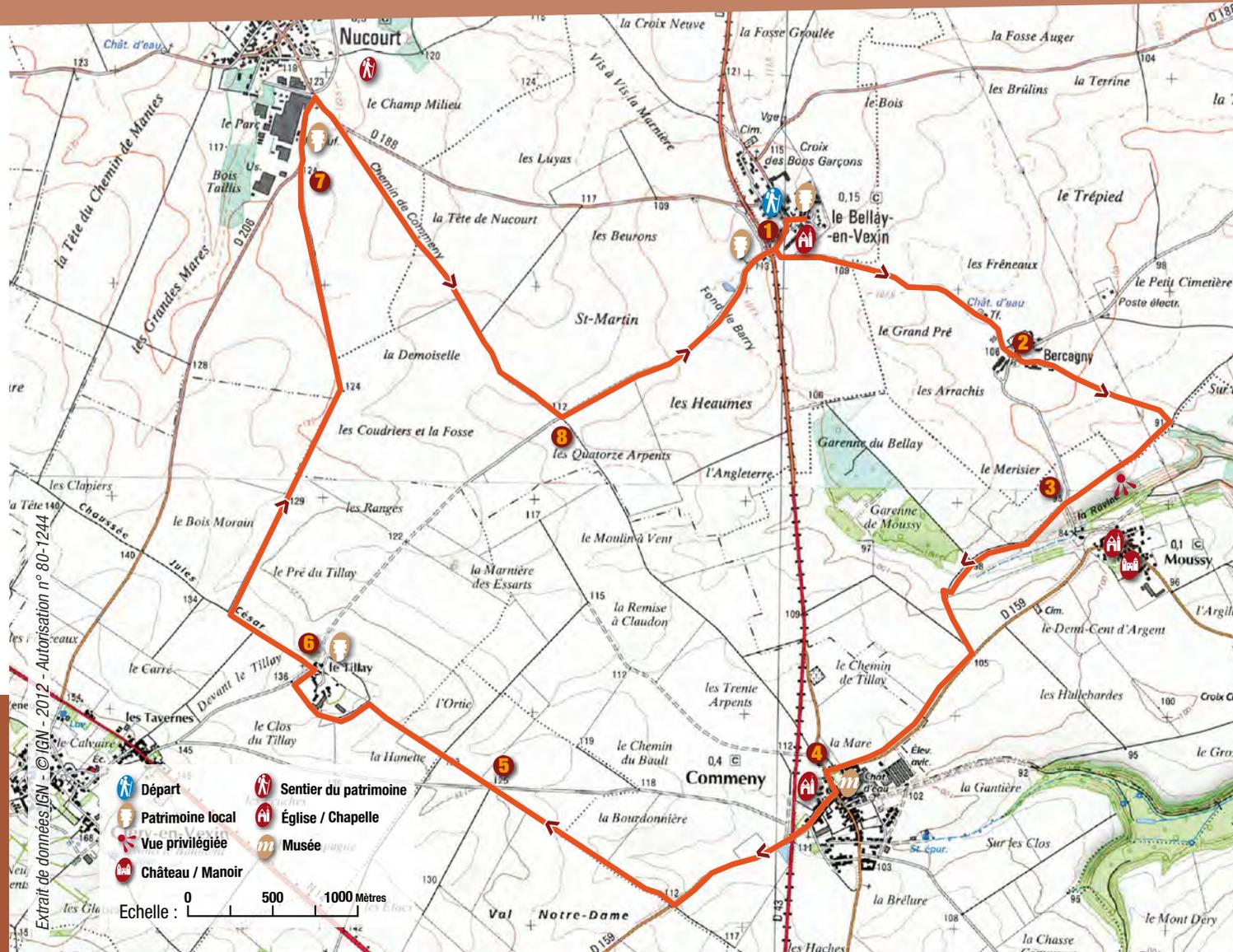
**4** A Commeny, prendre à gauche la Grande Rue (à 200 m sur la gauche se trouve la Maison du Pain), puis tourner à droite rue de l'Église. Passer sous la D 43, continuer tout droit puis emprunter le chemin à droite : la chaussée Jules-César.

**5** Au croisement d'un large chemin, continuer tout droit et à l'intersection, poursuivre tout droit.

**6** Prendre le premier chemin à gauche et contourner le Tillay. Emprunter à droite la route. Au calvaire à l'entrée du hameau, prendre à gauche le chemin (chaussée Jules-César) puis bifurquer sur le premier chemin à droite.

**7** Emprunter à droite la D 206 en direction de Nucourt. Passer devant une usine et au carrefour, prendre à droite la D 188 jusqu'au calvaire puis obliquer à droite sur le chemin.

**8** Prendre la route à gauche, passer devant un calvaire puis emprunter le souterrain qui passe sous la D 43. Après celui-ci, tourner à gauche vers la Grande Rue du Bellay-en-Vexin.



## Curiosités à voir en chemin

**Le Bellay-en-Vexin** : église Sainte-Marie-Madeleine (XII<sup>e</sup> s.), ferme de l'Hôtel-Dieu et son pigeonnier.

**Moussy** : église Saint-André (XVI<sup>e</sup> s.) et château (privé).

**Commeny** : église Saint-Martin (XIII<sup>e</sup> s.), maison du Pain (écomusée du Vexin français).